

■ **Fondation Kalangos**, à Genève, CH-660-1044002-7, promotion, exécution et soutien du traitement médical, etc. (FOSC du 30.05.2007, p. 8). Les pouvoirs de Boissy Catherine Anne et Brugger Henri Charles, jusqu'ici membres du conseil, sont radiés. Grand Mousin Huguette, jusqu'ici secrétaire, continue à signer collectivement à deux. Niklan Alexandre, de Genève, à Cologny, vice-président, Christ Jean-Rodolphe, de Genève, à Collonge-Bellerive, secrétaire, Giz Ayden, de et à Pregny-Chambésy, et Kalangos Constantin, de Lausanne, à Genève, sont membres du conseil avec signature collective à deux.

Journal no 10699 du 21.08.2007
(04082816 / CH-660.1.044.002-7)